

Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap Année universitaire 2023-24

PAEH signé le 15/11/2023

Numéro étudiant : 42201697

Monsieur HÜNEKE Kevin

Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management Génie Industriel (École nationale supérieure de génie industriel)

2ème année 2ème année Ingénieur Génie industriel filière IdP

Proposition d'aménagement pour les examens et le contrôle continu

Majoration de tiers temps ou adaptation pour les épreuves

Ecrites, Travaux Pratiques dans le cadre des examens à faire seul

Majoration de tiers temps pour la préparation

Ecrite des épreuves orales

Utilisation d'un ordinateur

Sans logiciel spécifique (Pack office, open office, ...)

Adaptation des supports d'examens, en plus du sujet papier standard prévoir

Agrandissements d'un A4 en A3 avec une police initiale 12

Orthographe

Ne pas pénaliser l'orthographe

Salle à faible effectif

Affectation dans une salle à faible effectif, au maximum 35 étudiants

Précisions du SAH pour les examens

Agrandissement au format A3 avec taille minimale 14, sujet aéré.

Proposition d'aménagement pour le cursus de formation

- Prise de notes sur ordinateur

L'étudiant s'engage à transmettre sans délai le Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap - PAEH - au service scolarité de la composante. Des dates butoirs peuvent être imposées, il convient de se renseigner auprès de la scolarité. La composante notifiera la décision d'aménagement d'examens.

Les informations nécessaires à la mise en place des aménagements sont partagées entre le Centre de Santé, le Service Accueil Handicap et la composante de formation.

J'ai lu la charte, je valide le PAEH et je m'engage à me signaler auprès de mes enseignants.

Date et signature de l'étudiant :

Isabelle MARQUET

Shaper

Service Accueil Handicap - Direction de la Vie Etudiante - Université Grenoble Alpes